



# EDuCaTioN NaTioNaLE

## Bulletin Académique n° 193 - juin 2020

Trimestriel - Imprimé au SCS CFDT Orléans  
Directeur de publication : Michel de PEYRET  
10 rue Théophile Naudy 45000 ORLEANS - 02 38 22 38 59  
CPPAP 1021 S 07551 - ISSN 1280-0929

## Abonnement au journal « papier » inclus dans la cotisation

Pour recevoir / ne plus recevoir  
la version "papier" du journal par courrier postal,  
envoyer un message à l'adresse :  
orleans-tours@sgen.cfdt.fr

## Bouleversements

Que n'avons-nous pas entendu pendant le long confinement du 16 mars au 11 mai ? Entre les croyants à un retour à « la normale » ou aux « jours heureux » du Président et les adeptes d'une transformation radicale de notre rapport au monde surexploité, ennemis d'un « retour à l'anormal », il était bien difficile de se forger une position rationnelle et raisonnable. Même la CFDT, dans son rôle moteur du *Pacte du Vouloir de Vivre*, espère que de cette crise sortiront des progrès notables pour l'environnement et la société.

Mais cela ne se fera qu'à la condition de tirer les mêmes leçons de cette crise sanitaire sans précédent. Et notamment d'un trimestre qui a brutalement et durablement modifié notre rapport au travail y compris dans le si fameux et si lent mammoth de l'Education Nationale. Tout à coup, presque miraculeusement, sont devenues vitales des notions un peu perdues de vue ou vidées de leur substance ces dernières années : la bienveillance, le service public et l'État-providence (L'État paiera !). Trop beau pour être vrai !

Même le rapport des enseignants et des élèves a changé, avec le télétravail ! Et nous n'avons pas fini d'en mesurer les conséquences. Les évaluations de la fin d'année scolaire, les examens et même les concours en sont bouleversés. L'usage du « *contrôle continu* » est devenu incontournable, au grand dam

de certains. Mais à la faveur d'une crise qui n'a peut-être réussi à déstabiliser le sacro-saint baccalauréat que... provisoirement.

Nos luttes pour améliorer le système éducatif sont loin d'être gagnées ! Pendant la crise, en tout cas, et depuis le retour « en présentiel », les militant-e-s du Sgen-CFDT, à tous les niveaux, sont restés à votre écoute et à votre service notamment pour les mutations et les promotions. Nous restons prêt-e-s à vous conseiller au-delà de cette inédite fin d'année scolaire, mais nous vous invitons à militer davantage avec nous et sur le terrain.

Le développement du *Sgen-CFDT Orléans-Tours* est un engagement fort de notre Conseil Syndical. Celui-ci va, début juillet, élire une Commission Exécutive très renouvelée et rajeunie, qui sera capable de donner un nouvel élan à notre syndicat !

Une nouvelle génération pour régénérer le SGEN !

Michel DE PEYRET

### Sommaire :

- P. 1 : éditorial – Vacances !
  - P. 2 : Confinement et déconfinement
  - P. 3 : Développement ! - CTSA - MLDS - Audience DCIO - GRETA – 2S2C
  - P. 4 : A suivre sur notre site – Nouveaux mandatés – Du nouveau au Sgen-CFDT Orléans-Tours ! AG annuelle.
- Photos : collection MP

## BONNES VACANCES !



## Confinement... et déconfinement

Le Sgen-CFDT s'est associé à la déclaration commune du 11 juin 2020 suite à la **campagne de dénigrement des professeurs**, de leur supposé manque de travail durant le confinement puis de leur supposée réticence à reprendre le chemin des écoles et des établissements.

Ces discours mal informés stigmatisent l'ensemble d'une profession. Le service public d'éducation a tenu pendant cette période difficile grâce à **l'investissement des personnels**, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles ils ont été confrontés. Les facteurs limitant la reprise sont avant tout d'ordre médical et matériel, liés à l'application des consignes et du protocole sanitaires.

**D'où la demande que le ministre dénonce publiquement cette campagne calomnieuse et soutienne les personnels de son ministère.**

Sur notre site, nous avons publié un grand nombre d'articles pour venir en aide aux collègues depuis le 16 mars et à la fin du confinement. Nous avons dénoncé nous mêmes **le mythe de la continuité pédagogique** dans lequel nous affirmons qu'elle ne fonctionne pas aussi bien que le prétend la propagande gouvernementale. Mais ce n'est pas si grave : *apprenants et enseignants n'en mourront pas ! Au contraire, ils en tireront des leçons, réapprendront même à se recentrer sur l'essentiel. Et cette épreuve sera source de progrès.*

Notre **Enquête : Covid-19 et conditions de travail** a fait l'objet d'un article, publié le 10 avril, et nous a révélé que :

- 13,5 % des répondants ne se sentaient pas soutenus,
- 61 % ont subi une charge de travail plus élevée,
- 24 % ont trouvé catastrophique l'expérience du télétravail, ce qui est logique puisque seuls 14,4% des sondés déclarent avoir reçu une formation aux outils et aux méthodes de travail à distance.
- 83% ont utilisé leur matériel informatique personnel. et 88% leur propre abonnement à Internet (avec, dans 19% des cas, une qualité de connexion dégradée : bas débit, coupures, zone blanche...).

Or la loi n'oblige pas l'employeur à prendre en charge ces coûts matériels. Mais **le télétravailleur ne devrait pas supporter tous les coûts du télétravail !** En effet, l'employeur a une obligation, plus générale, de prendre en charge les frais liés à l'exercice de l'activité. Ce n'est pas le cas pour beaucoup de personnels de l'Éducation Nationale.

C'est pourquoi le Sgen-CFDT a décidé de **revendiquer une « prime d'équipement numérique pour les enseignants »** dans le cadre de futures négociations salariales et indemnitaires.

Le pire dans la période de confinement aura été que **82% des enseignants déclarent rester sans nouvelle de certains élèves** (Combien exactement ? C'est à vérifier). Et cela traduit une grande difficulté à garder le contact avec les familles qui sont les plus éloignées culturellement de l'école. La **fracture numérique** peut être un facteur aggravant, mais il ne faudrait pas y voir la seule cause...

Aux problèmes de télétravail en confinement ont succédé les interrogations liées à la reprise « *en présentiel* ». Nous avons reçu beaucoup de questions sur les **Autorisations spéciales d'absence (ASA) jusqu'au 2 juin**. Et pour le « *retour obligatoire* » à l'école du 22 juin !



Nos autres articles :

**Déconfinement : des nouveautés dans la FAQ !** Sur la Foire aux questions du Ministère ; **Protocole sanitaire et conditions de travail des personnels du premier degré** qui soumet les enseignant-es à des injonctions contradictoires ; **Déconfinement : étape 2** (réouverture des collèges et lycées) ; **Bac 2020 : ne pas rater l'occasion de réfléchir au contrôle continu** (sur la délivrance du bac en contrôle continu) ; **Psychologues de l'Éducation Nationale et réouverture des établissements scolaires** (retour d'expérience des Psy-EN et enjeux de la reprise) ; **COVID-19 : les AESH peuvent-ils faire du travail à distance ?** (de nombreux AESH n'ont pas pu rejoindre leur poste en présentiel) ; **Confinement – déconfinement : une organisation collective en collège** (Reportage dans un collège urbain de REP en Pays de la Loire) ; **CAP SUR LA RENTRÉE ...** (un changement de paradigme) ; **Outils pour les directeurs : SOS COVID-19** (on vous propose uniquement ceux que nous avons testés et qui nous ont fait gagner du temps, ou fait du bien) ; **Covid 19 : quels sont les risques de voir sa responsabilité engagée ?** (responsabilité civile ou de responsabilité pénale) etc.

L'Éducation Nationale est loin d'être le seul domaine touché par la crise sanitaire et ses conséquences socio-économiques : **la CFDT a donné une conférence de presse sur la crise et l'après**. Voir son **dossier de presse**.

**La cellule d'écoute et d'accompagnement des personnels mise en place depuis fin mars a cessé le 12 juin sa permanence. L'annonce a été brutale (3 jours avant).** Certes, la fin abrupte de ce dispositif pourrait s'expliquer, ne serait-ce que par une baisse très importante des appels reçus. Mais était-il si difficile ou si coûteux de le conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire ?

## Développement : la priorité !

Notre Conseil Syndical de mai 2020 a dressé le **bilan du développement du syndicat pour mettre à jour le plan 2020-2021**. Nous avons des succès à confirmer et des efforts à poursuivre, des méthodes à changer pour rectifier et atteindre nos cibles : **SYNDIQUER et FIDELISER !**

- Plus de professeur·e-s des écoles
- Plus de personnels administratifs
- Plus d'entrant·e-s dans le métier et tous les personnels qui travaillent avec
- Plus de personnels sous contrat (AESH)

En termes de **ressources militantes**, nous avons besoin de plus de volontaires. Nous travaillons sur des **fiches missions** qui peuvent servir de cadre au travail militant.

Pour l'accueil des nouveaux stagiaires fin août et début septembre, nous attendons de savoir dans quelles conditions nous pourrions y participer. Et avec quels militants. **Faites-vous connaître si vous voulez participer !**

Nous devons concevoir le contact d'abord comme **une rencontre** ou, à défaut, un appel téléphonique. Ce qui est sûr c'est que la messagerie électronique ne suffit pas !

Nous avons commencé à appeler les adhérent·e-s que nous n'avons pas eu·e-s au téléphone depuis longtemps et surtout les plus récent·e-s.

Pour la **fidélisation** des adhérent·e-s, nous prévoyons, dès fin septembre, d'aller les voir sur le terrain., puis de nous fixer des dates repères pour des contacts réguliers.

## Retour du CTSA du 13 mai

Le **Comité Technique Spécial Académique** (CTSA, pour les services du Rectorat et des DSDEN) s'est réuni le 13 mai en visioconférence.

Lire [notre compte-rendu express](#) de cette réunion très positive. Et une inquiétude pour les congés d'été du Rectorat, qui a été vite dissipée.

## MLDS : demander ses indemnités !

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* a [écrit le 10 juin à la Rectrice](#) car certains personnels de la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage scolaire) n'ont toujours pas perçu **l'indemnité qui leur est due depuis décembre 2019 avec effet rétroactif au 1er septembre 2017**.

Nous encourageons nos adhérent·e-s et nos contacts MLDS n'ayant pas encore reçu cette indemnité à **interpeller le Rectorat**. Chacun·e doit demander que ce versement se fasse dans les plus brefs délais. Nous pouvons vous communiquer des **modèles de courriers** afin que, individuellement, en fonction de chaque situation, chacun demande le versement du montant qui lui est dû.

## Psy-EN et DCIO : L'audience attendue depuis 6 mois !

L'**intersyndicale Psy-EN-DCIO Sgen-CFDT - Snes-FSU** est relancée depuis le 5 juin. Le Snes a renvoyé une demande d'audience dans un style plus modéré que le Sgen (voir la fin de la [déclaration du Sgen-CFDT](#) à la CAPA du 27 avril).

**Enfin une délégation est reçue le 19 juin !** Soit 8 jours après que les DCIO ont reçu un message sibyllin avec les fiches de postes relatives aux fonctions (que le Rectorat prévoit d'installer le 01/09/2020) dans le cadre de la mise en œuvre de la *convention relative aux compétences de l'Etat et de la Région Centre Val de Loire en matière d'information et d'orientation*. Or **les DCIO de l'académie sont en désaccord avec le projet rectoral**, rejeté par l'ensemble des syndicats au CTA de décembre 2019 mais imposé à l'académie alors que, suite au *Rapport CHARVET*, aucun arbitrage ministériel n'avait encore été communiqué.

Le Rectorat s'affranchit de toute directive ministérielle pour une réorganisation qui menace le devenir des CIO !

## GRETA : l'inquiétude

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* a écrit le 15 mai à la Secrétaire Générale de l'Académie : *Nous sommes très surpris voire choqués de n'avoir eu aucune réponse à nos courriels et courriers du 19 mars et du 29 avril. C'est scandaleux !*

*Le fait que la Déléguée Académique soit aux abonnés absents ou refuse peut-être de communiquer avec le Sgen-CFDT Orléans-Tours - qui a dénoncé les méthodes de management de la DAFPIC - n'exonère pas le Rectorat de son devoir de répondre aux légitimes inquiétudes des personnels. Faut-il étaler les difficultés sur la place publique et faire une campagne de presse pour obtenir une réponse institutionnelle ? Nous exigeons que les autorités académiques répondent aux interrogations des personnels.*

A ce jour (22 juin), toujours aucune réponse du Rectorat ! Lire : [GRETA : le mutisme du Rectorat](#).

## 2S2C : quelques craintes

L'annonce de la mise en place d'un dispositif « *Sport, Santé, Culture, Civisme* » (2S2C) complémentaire du retour en classe des élèves a été **particulièrement mal vécue**. Par les enseignants de ces champs disciplinaires, mais aussi par les autres partenaires. Lire : [Dispositif 2S2C : comment réussir à mettre tout le monde en colère...](#)

Nous pouvons vous envoyer le compte-rendu d'une visioconférence de responsables de notre fédération avec l'adjoint au maire à l'éducation de Blois le 27 mai.

## A suivre sur notre site

### **Anomalie sur mon bulletin de salaire : que faire ?**

Tout le monde peut se tromper, y compris sur un bulletin de salaire qui, une fois décrypté, recèle parfois des erreurs... à votre détriment ! Les **conseils** d'une adhérente prof de CPGE qui n'a pas perçu intégralement son indemnité de fonctions particulières, et n'est pas la seule.

### **Calendrier des CAPA 2020 / fin de l'année scolaire**

Nouveau calendrier des opérations de gestion de carrières auxquelles les représentants des personnels pourront participer et donner - **pour la dernière fois** ! - leur avis pour la fin de l'année scolaire : avancement d'échelon, passage à la Hors classe, congé formation, classe exceptionnelle, échelon spécial, titularisation etc.

### **MUTATIONS INTRA ACADEMIQUES (2<sup>nd</sup> degré)**

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet : publication des résultats !**

### **Accès Hors Classe des Certifiés : dernière CAPA !**

La dernière commission administrative paritaire académique (CAPA) pour l'accès à la hors-classe des Certifiés s'est tenue le 29 mai 2020.

Notez bien que, désormais, **les organisations syndicales ne pourront plus donner leur avis** sur le passage à la hors-classe. Lire [le compte-rendu de Valérie MOTTU](#).

### **Une CAPA Hors Classe des Agrégés qui finit mal !**

La CAPA du 5 juin (en visioconférence) s'est terminée de façon abrupte. Le Snes-FSU et le Snalc-CSEN dénoncent le fait que « aucune réponse ne leur a été apportée [aux élus] et la CAP a été brutalement interrompue sans que le tableau [d'avancement à la HC] ait été soumis ni à un avis ni au vote conformément au décret 82-451 ».

Pour le Sgen-CFDT, le déroulement de cette CAPA n'a pas paru plus scandaleux qu'une autre, car c'est **toujours le même scénario** : quelles que soient les questions, l'administration ramène tout à des problèmes informatiques, assure que les agents sont traités avec équité et que les erreurs sont rectifiées à la main (la DPE envoie des mails rectificatifs avant la CAPA). De plus, la visioconférence ne facilite pas les échanges et ne permet pas des réactions communes « *en direct* ».

Nous comprenons **la frustration des élus** face à une CAPA bâclée et le Sgen-CFDT Orléans-Tours est prêt à s'associer aux protestations du Snes-FSU et du Snalc-CSEN. Que le DRH réponde que les erreurs n'ont aucune d'importance, "les collègues n'ayant pas accès à leur barème", est assez choquant, tout comme **l'interruption brutale de la CAPA pour des raisons techniques et avant que les élus aient pu donner leur avis par un vote**.

La dégradation du "dialogue social" est évidente, mais l'exemple vient de haut dans ce ministère !

## Nouveaux mandatés

Le Sgen-CFDT Orléans-Tours a mandaté :

- au **CTSA** : Philippe SCHERER, de la DSDEN du Loiret
- au **CHS-CT de l'Université d'Orléans** : Eric EVENO, du CNRS.
- à la **Commission Mouvement de l'Université d'Orléans** : Thierry LARIGAUDERIE. Comme il n'y a plus de CPE (Commission Paritaire d'Etablissement), les autres syndicats font grise mine de voir que, comme les autres syndicats, le Sgen-CFDT a désormais un siège dans cette nouvelle commission !

Nous pensons organiser une rencontre des mandaté-e-s au CTSA et dans les CHS-CT de l'académie et des universités.

## Du nouveau au Sgen-CFDT Orléans-Tours !

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Notre Conseil Syndical se réunit les 6 et 7 juillet : notre AG annuelle est reportée après la fin de l'état d'urgence sanitaire.

La loi nous oblige à cette formalité pour l'approbation de nos comptes, mais c'est aussi l'occasion de nous retrouver sur les **débats d'actualité** en cours et de **réactiver les orientations du syndicat**. Cette année, ce sera surtout l'occasion de rencontrer notre **nouvelle Commission Exécutive**, qui devrait être élue le 6 juillet. Candidats :

Secrétaire académique : Laurent CALMON (Indre)

Secrétaire académique adjointe : Claire MARION (Loiret)

Trésorière : Barkaroum REAILI (Loir-et-Cher)

Membres : Hélène BONNIER (Cher), Gilles CHERTIER (Eure-et-Loir), Anne-Cécile BOUVET (Loiret).

Trois sièges sont à pourvoir au Conseil Syndical.



Souvenir du congrès fédéral de Décines en mai 2012 : trois figures de notre syndicat : Michel de Peyret et Anne Hedde, Secrétaires académiques de 2008 à 2020 partant à la retraite ! Au centre : Barkaroum Réaili, Trésorière depuis 2008, élue le 12 juin 2020 au Conseil Fédéral, pose avec ses deux prédécesseurs au CF.

**SVP, mettez à jour vos adèles**  
pour recevoir nos courriels aux adhérent-e-s  
et lisez ce que nous publions sur notre site :  
<https://orleans-tours.sgen-cfdt.fr/actu>